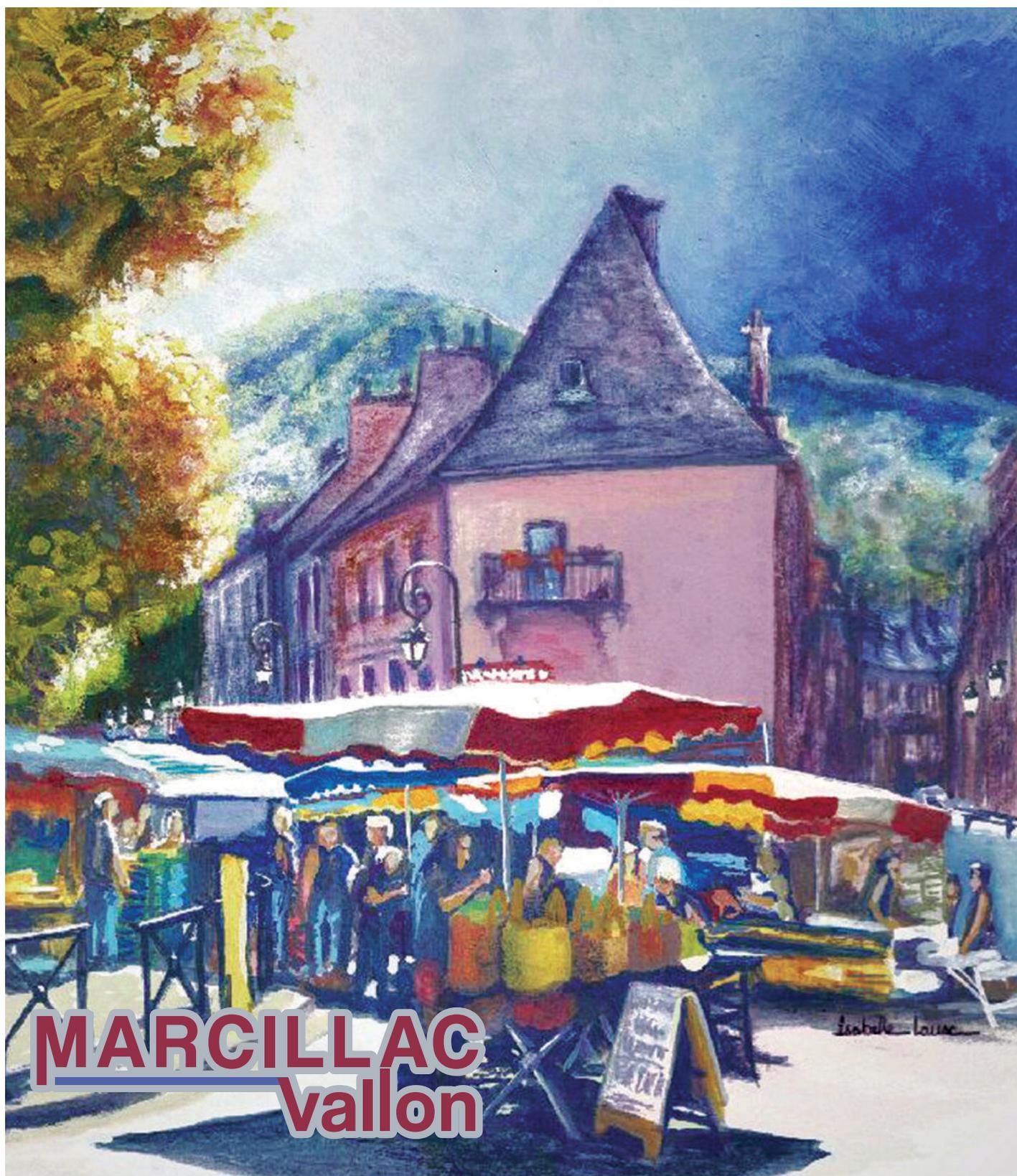


# INFORMATIONS MUNICIPALES



**MARCILLAC**  
vallon

Juillet - août - septembre 2021

## INFOS MUNICIPALES

Edito, budget,  
Projets en cours  
Terrain de BMX  
Nouvelles règles d'attribution  
des subventions...

## LA VIE DE LA COMMUNE

PanneauPocket  
Réouverture des terrasses  
Conseil Municipal des Jeunes  
Associations  
" Jo le mégot "

# ● Edito

Cela fait maintenant plus d'un an que nous subissons confinements et couvre-feu, protocoles sanitaires et gestes barrières... Déjà un an que nos existences sont bouleversées et que nous espérons la moindre accalmie de la pandémie pour repartir de l'avant et relancer toutes les opérations reportées voire annulées.

Pour la deuxième fois les festivités de la Saint Bourrou ont dû être réduites à leur plus simple expression. Nous attendons tous que la levée progressive des restrictions nous ramène vers une normalité tant espérée et que le deuxième semestre voit redémarrer l'activité des associations. Nous nous efforcerons de les accompagner pour leur retour et c'est dans cet esprit que nous avons fait évoluer les règles d'attribution des subventions pour une meilleure prise en charge des jeunes et du handisport.

Pour autant, nous ne pourrions baisser totalement la garde. Il nous faudra continuer à rester prudent et à respecter les consignes sanitaires pendant l'été et peut être au-delà pour éviter un rebond de l'épidémie au début de l'automne comme cela s'est passé l'année dernière.

Malgré cela, nos projets progressent et des études sont en cours : salles des fêtes, parking pont rouge, mairie, immeuble rose..., qui permettront d'avancer concrètement. C'est ainsi que la réhabilitation de l'ancien presbytère, qui du stade de simple ébauche, va rentrer dans une phase active avec l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre. Il en est de même pour la création d'un parcours BMX pour les jeunes dont les travaux de terrassement vont bientôt commencer.

Cette période doit aussi nous rappeler l'importance du bien vivre ensemble, du partage, de l'écoute et de la solidarité. Quand je relis les propositions d'actions de nos jeunes, présentées lors de leur premier conseil municipal qui a enfin pu se dérouler fin mai, je trouve beaucoup de motifs d'espoir sur l'avenir de ces thèmes.

Certaines réflexions en cours amènent des débats importants sur notre commune. Ils doivent se faire avec honnêteté, dans un esprit apaisé et dans le respect de la position du plus grand nombre.

Toute conviction est respectable. Chacun est libre d'exposer ses arguments et d'expliquer les raisons de sa position sur tel ou tel sujet. Le principe de la démocratie est de pouvoir exprimer ses idées pour donner une vision d'un sujet selon différents angles. Mais il faut aussi accepter la contradiction et le fait que tout le monde ne partage pas le même point de vue. Or dans la mesure où un consensus ne peut être trouvé il faut accepter la position de la majorité. Notre objectif est de faire encore mieux et encore plus. Soyez certains que nous nous y employons et que nous continuerons à nous y employer. Pour l'heure, il est important de rester optimiste et d'attendre avec sérénité les jours meilleurs qui reviennent avec la période estivale.

Bonnes vacances à vous toutes et tous.

**Patrick Léger**

# ● Budget

Dans sa séance du 12 avril 2021 le conseil municipal a voté le budget primitif 2021 par 14 voix pour et 4 voix contre. **Le budget 2021 se situe à un niveau équivalent à 2020**

## INVESTISSEMENTS

Le remboursement des emprunts est de 106,3 K€ et le reste à réaliser des investissements 2020 représente 158,2 K€.

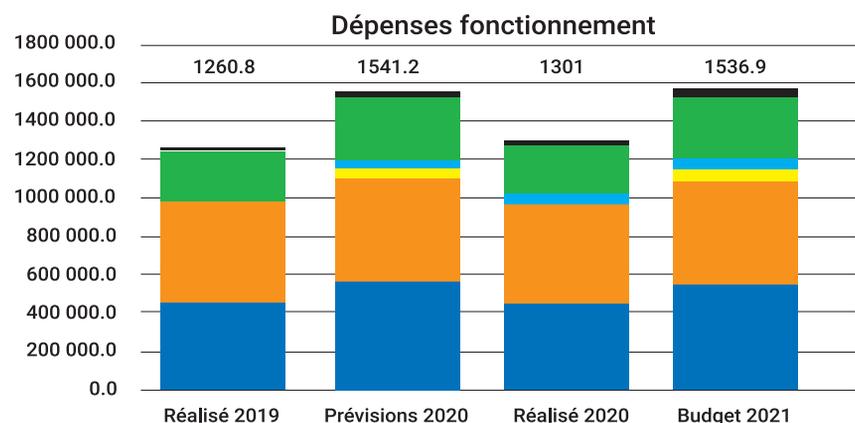
L'intégration dans les actifs du solde de opérations bourg centre s'élève à 285,4K€

Les réalisations prévues pour 2021 concernent les projets suivants pour une estimation globale maximum de 357,7 K€ :

- Logiciels bibliothèque et école.
- Aménagement terrain à bosses.
- Bâtiment Foot Kervallon
- Travaux de voirie.
- Modernisation réseau électrification
- Matériel informatique
- PROJETS

Études Presbytère  
Études local Kervallon  
Réfection place du CRUOU

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté (n-1)	0,0	649,9	35,1	0,0	35,1	649,9
Opérations de l'exercice	1 536,9	1 594,0	908,5	613,2	2 445,4	2 207,2
Report	706,9		376,6	706,9	1 083,5	706,9
<b>Total</b>	<b>2 243,8</b>	<b>2 243,8</b>	<b>1 320,1</b>	<b>1 320,1</b>	<b>3 564,0</b>	<b>3 564,0</b>
Résultat de l'exercice	0,0	57,0	295,2	0,0	295,2	57,0
<b>CUMUL résultat</b>	<b>0,0</b>	<b>706,9</b>	<b>330,3</b>	<b>0,0</b>	<b>330,3</b>	<b>706,9</b>



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre en sections
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges gestion courante

## ● Travaux en cours

C'est toujours avec une certaine retenue que nous exposons les travaux en cours. Comme vous, nous souhaiterions que des projets visibles apparaissent plus vite mais nous pensons aussi que la précipitation ne garantit pas la pérennité ! Entre autres nous pourrions citer :

- Le choix du maître d'œuvre de l'ancien presbytère va intervenir avant l'été et sera suivi d'une période silencieuse de travail d'architecte.

- Pour le parking du Pont-Rouge des discussions sont en cours avec la police de l'eau pour définir l'aménagement possible du fait que cette partie est en zone inondable d'une part et que nous ne sommes pas satisfaits de la sortie sur la D901 qui est à revoir d'autre part.

- Le terrain à bosses va sortir de terre dans la partie haute des jardins de la murette. C'est la première étape d'une réhabilitation des jardins de la murette.

- Des bilans énergétiques sont en cours pour la mairie, l'immeuble rose et la salle des fêtes (dont la chaudière nous a lâché !) ; ils vont permettre d'apprécier les niveaux de subventions possibles pour avancer sur ces projets.

- Dans notre premier projet, le coût des travaux pour le ralentissement de la vitesse dans le bourg est trop important, nous travaillons donc sur des solutions de plateaux surélevés.

- Vous avez tous eu l'occasion de participer à la journée sur l'adressage ; des demi-journées complémentaires vont être organisées. Pour rappel ils s'agit de donner des noms aux voies qui n'en ont pas et de renommer celles dont l'adressage est impossible ce qui est nécessaire pour les services de secours, pompiers, livreurs.

- Les travaux de mise en sécurité des locaux de l'Harmonie et de l'École de Musique sont terminés.

- La première étape des jardins de la mairie est terminée, la deuxième étape interviendra à l'automne plus propice à ce type de travaux ; le réaménagement de la place du Cruou interviendra aussi à la rentrée.

- Un premier projet d'un local multisports à Kervallon est en cours de présentation aux associations. Des travaux de toiture vont être réalisés sur le vestiaire de Kervallon ; Foot-Vallon va procéder à des travaux d'intérieurs, la municipalité fournira les matériaux.

- Les premières visites vont pouvoir intervenir bientôt dans les locaux de la perception pour définir le devenir du bâtiment. Sans oublier le travail réalisé pour le site internet, le panneau lumineux, l'éclairage public, le PLUi, l'entretien....

## ● Stationnements et sens de circulation.

Nous avons identifié plus de 400 places de stationnements à Marcillac, toutes à moins de 10 mn d'un point à un autre. L'irritation pour certains est qu'elles ne sont pas toutes en face des commerces recherchés !

Malgré du mieux, des zones bleues sont encore occupées tout au long de la journée avec parfois peu de mouvements. On peut aussi déplorer du stationnement en dehors des places matérialisées. La verbalisation systématique est-elle la solution ?

Des sens de circulation que certains contestent. Tout n'est pas à remettre en cause mais des ajustements peuvent être apportés.

Discussion à venir sur ces sujets à la rentrée.

## ● Travaux de voirie 2021

Des travaux de voirie devraient commencer à l'automne :

rue du Barry avec reprise de l'assainissement et du pluvial  
rue des coteaux pour la réfection des trottoirs

Ces travaux attendus depuis longtemps amélioreront la sécurité des piétons.

### Notre couverture

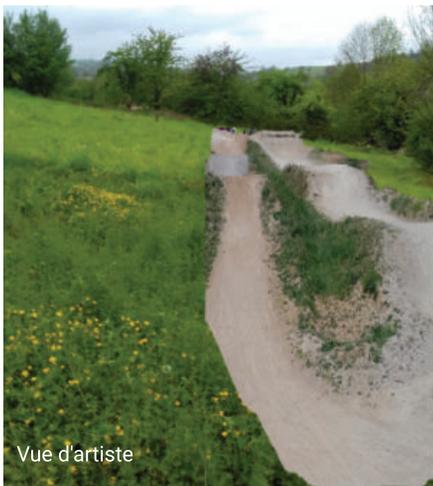
#### Tableau à la gouache du marché un dimanche d'été

*Dès son plus jeune âge Isabelle LAUX s'est passionnée pour le dessin. Après le bac, elle a suivi les cours de l'école supérieure d'art graphique de Paris.*

*Originaire de Marcillac, où son grand-père Louis Pègues était vigneron, elle est revenue s'y installer il y a trente-sept ans avec son mari, puis a travaillé durant quelques années dans l'imprimerie et a été conseillère municipale à Marcillac pendant dix ans.*

*Isabelle est toujours passionnée par la peinture et y consacre son temps libre. Elle utilise de la gouache fine pour ses créations. Attirée par le mouvement impressionniste, elle préfère les ambiances colorées à des sujets graphiques plus précis.*

## ● Terrain à bosses (BMX)



Vue d'artiste

Encore à l'état de projet au moment de l'écriture de cet article, le terrain BMX devrait bientôt être aménagé ; encore quelques formalités administratives avant de débiter les travaux.

Il se situera sur une parcelle communale dans la partie haute des jardins de la Murette.

Les utilisateurs, grands et petits, pourront y accéder via le chemin qui passe entre l'école maternelle et le jardin public un accès temporaire sera créé par la route de la gare.

En raison de la configuration de la parcelle (pente) le terrain sera construit sur deux niveaux avec un départ sur le niveau le plus haut et aura un longueur de 100 mètres environ.

Une partie de ce chemin sera lui aussi reprofilé et aménagé, dans un second temps, pour permettre un meilleur accès au terrain BMX.

Son accès sera évidemment réservé aux deux roues non motorisées !

## ● Marcillac se fleurit

Comme vous l'avez constaté, nous avons commencé à répondre au souhait d'une amélioration des espaces paysagers et du fleurissement de la commune et notamment le devant de la mairie et la place du Cruou dont les agencements étaient loin de faire l'unanimité.

Pour minimiser l'impact économique du projet, la commission CADRE DE VIE ET PATRIMOINE COMMUNAL, PLUI, a fait le choix de réaliser ces modifications, pour partie, avec le personnel communal. Cette solution présente un intérêt financier indéniable qui permettra de diviser par deux l'estimation initiale en la ramenant à moins de 50 K€, mais cela allonge les délais de mise en œuvre, pour ne pas pénaliser les autres activités de l'équipe technique.

Dans un premier temps, nous avons donc réinstallé des jardinières sur le pont du Cruou et les rambardes de certains trottoirs, puis replanté les parterres, devant la mairie, pour les rendre plus colorés et moins touffus et enfin complété les bacs de la place du Cruou en les fleurissant davantage.

À l'automne nous reprendrons les plates-bandes devant la mairie pour en faire un espace de réception lors des cérémonies. C'est ainsi que nous allons remonter un muret à l'angle du bâtiment côté centre médical pour mettre à niveau le terrain et créer un espace de repos agrémenté de massifs de fleurs et de prunus pour la couleur.

Pour la place du Cruou, nous faisons le maximum pour restaurer le concept du tonneau, dans une version en cohérence avec les mobiliers qui équipent maintenant la place du Cruou. L'objectif est de ramener ce symbole de notre terroir dans une version plus moderne et plus fonctionnelle. Pour le reste de la place nous compléteront le mobilier existant par des jardinières pour limiter l'emprise du stationnement sauvage et mieux matérialiser la voie de circulation, ainsi que pour améliorer la sécurité, tout en donnant plus de couleurs à cet emplacement minéral.



## ● Nouvelles règles d'attribution des subventions pour les associations.

Conscient, plus que jamais, de l'importance du tissu associatif au sein de notre commune, le conseil municipal a décidé de revaloriser les règles d'attributions.

Après dépôt en mairie des dossiers des associations :

- le budget initial de 11€ pour chaque adhérent adulte résidant dans la commune est porté à 12€,
- la contribution pour les adhérents de - 18 ans résidant dans la commune est fixée à 27€,
- il est instituée une subvention pour les adhérents handisport sans limite d'âge de 27€,

Au-delà de ces montants, une contribution exceptionnelle (financière et/ou matérielle) pourra être envisagée pour l'organisation de manifestations sur notre territoire.

Encore une fois, merci à tous les bénévoles pour votre implication au sein de vos différentes structures.

# ● Application PanneauPocket

Petit rappel... la commune est dotée de l'application smartphone gratuite PanneauPocket qui est un outil de communication destiné à toujours mieux vous informer et alerter. Ce système simple et efficace prévient instantanément les utilisateurs par notification sur smartphone ou tablette des alertes et informations de leur commune.

Évènements, manifestations, travaux... où que vous soyez, restez connectés à l'actualité de votre village.

Les associations, organismes et particuliers qui ont à diffuser des messages d'intérêt général peuvent ainsi passer leurs informations en contactant le secrétariat de la mairie.

Accessible à tous gratuitement, quelques secondes suffisent



## PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

## ● Déconfinement

### Réouverture des terrasses

**le 19 mai dernier**

Plus de six mois après leur fermeture administrative, les terrasses des bars, cafés et restaurants ont réouvert le 19 mai. C'est un soulagement pour les professionnels du secteur. Une date longuement attendue par les commerçants après de longs mois d'incertitude.

Malgré une météo plutôt maussade les premiers jours d'ouverture, les clients ont répondu présent ; bien décidés à « profiter » de ces lieux de convivialité. Optimisme et frénésie étaient donc de mise.

Cette réouverture marque une nouvelle étape dans la levée progressive des restrictions. Couvre-feu, jauges réduites, protocole sanitaire, étaient encore effectifs à cette date. Un sentiment de liberté s'est fait ressentir dans les rues de Marcillac.

Les habitants ont très vite repris leurs habitudes. Le marché du dimanche matin est désormais plus vivant et plus animé.

La prochaine échéance est la réouverture totale des tables en intérieur le 1er juillet. Mais, même avec une restriction sur la capacité des établissements nul doute que tout le monde y trouve son compte.

Espérons maintenant, que les touristes soient au rendez-vous. Nous souhaitons aux commerçants une belle saison estivale !

Directeur de publication : **JP PERIE**  
Conception réalisation : **Coup de Pub - Valady**  
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Dépôt légal à parution  
3<sup>e</sup> trimestre 2021 - Tous droits réservés

## ● Information adressage

Parlant d'adressage, le premier réflexe est de penser à l'acheminement du courrier ; en fait, il s'avère que l'adressage impacte bien d'autres secteurs que la seule distribution du courrier et des colis.

Le nommage des voies et le numérotage des habitations en bordure de ces dernières, permettent d'identifier de manière unique chacune des habitations.

À chaque adresse créée sont associées des coordonnées GPS permettant de localiser ces adresses.

Ce travail est particulièrement utile pour les équipes du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), car il permet d'accélérer l'arrivée des secours, grâce à une meilleure identification des adresses.

Le samedi 12 juin dernier de 10h à 17h, à la salle des fêtes de Marcillac-Vallon, était présentée l'avancée des travaux quant à l'adressage. La commission adressage de la commune a répertorié 133 voies sur tout notre territoire. La plupart ne sont pas à modifier, notamment dans le centre-bourg où la grande majorité des noms de voies existants seront préservés. Mais nous vous invitons toutefois à suivre le lien suivant sur le site internet de la Mairie :

[www.marcillacvallon.fr/vie-municipale/travaux-et-projets/](http://www.marcillacvallon.fr/vie-municipale/travaux-et-projets/)  
pour plus de précisions.

Vous y trouverez les plans sur lesquels nous avons travaillé. Vous aurez accès également à un tableau récapitulatif pour savoir quels noms de rues sont à créer ou à modifier. Vous pouvez d'ores et déjà en parler autour de vous et échanger vos idées entre voisins.

Nous vous attendrons de nouveau les samedis 24 juillet et 11 septembre de 10h à 12h à la salle des fêtes pour nous indiquer vos choix.

## ● Retour de la brocante

Après plusieurs années de disette, les amoureux d'objets anciens, pourront à nouveau goûter les plaisirs de marchander les objets du passé. L'engouement pour cette activité est très fort et cela correspond à une approche éco-responsable que beaucoup partagent.

Après de longues tractations, les brocanteurs ont accepté les conditions d'implantation de leurs étals. C'est donc avec bonheur que nous retrouverons la brocante à Marcillac sous les platanes. Vous pourrez à partir du 8 juillet chiner tous les jeudis sur la période juillet /août.

## ● Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



SAMEDI 29 mai 2021 - Salle des fêtes de Marcillac-Vallon  
La salle des fêtes est ouverte ce samedi matin.  
Les chaises et les tables sont disposées face au vidéo projecteur comme lors des réunions du conseil municipal pendant cette période de COVID.  
En fait, c'est également le conseil municipal qui se réunit mais cette fois-ci ce sont nos jeunes conseillers qui prennent place.  
Tout le monde est au rendez-vous : les 19 nouveaux élus, les parents, Mr le Maire et les membres du conseil municipal qui encadrent ce CMJ.

Depuis le temps que l'on attendait ce moment ! Enfin, on peut se réunir tous et faire un peu connaissance. Les élections ont eu lieu dans les 2 écoles privée et publique le 11 février dernier et nous avons dû attendre patiemment l'allègement des mesures sanitaires pour organiser l'installation officielle de ce conseil municipal jeunes.

Mr le Maire fait un petit discours ; la charte, le règlement et les idées émises lors de la campagne sont abordés dans une ambiance studieuse : elles sont nombreuses et variées....

Deux commissions devraient découler de toutes les idées souhaitées par nos jeunes conseillers : une portant sur « l'environnement et les travaux » et l'autre sur les « événements ».

Les élus de Marcillac accompagneront les jeunes et nous comptons que d'autres adultes se manifesteront pour encadrer les différents projets.

L'année défilant à vive allure, il a été décidé de se rencontrer avant les vacances.

Le prochain rendez-vous proposé sera un samedi en juin qu'il reste à définir : cette journée se déclinera comme suit : matinée studieuse, un pique-nique, et un après midi éco-citoyen. Nous souhaitons cette journée détendue pour faire plus ample connaissance.

Ainsi nous pourrons partir en vacances pour nous ressourcer et « attaquer » en septembre les projets concrets. Cette première expérience pour Marcillac et pour les conseillers se présente sous de bons auspices car on sent la volonté tant du côté des enfants que des élus, de rentrer pleinement dans cette nouvelle aventure.

## ● Le mot des élus minoritaires.

*Les élus minoritaires ont dû se positionner sur le budget primitif 2021 et donc sur les projets 2021. Nous avons voté contre ce budget en raison d'un désaccord sur les 3 points suivants :*

*- La candidature de notre village a été retenue pour participer à un programme "Petites villes de demain". Ce programme doit donner plus de moyens pour concrétiser les projets de revitalisation en matière d'amélioration de l'habitat et contrat de vie, permettre le développement de l'artisanat, du commerce et des services. Il nécessite l'embauche d'un poste de Chef de Projet pour une durée de 5 ans et son salaire est pris en charge à hauteur de 75% par l'état et le reste par la collectivité locale. Nous n'avons pas approuvé la convention d'adhésion au dispositif car nous aurions souhaité que cette candidature soit faite avec St Christophe Vallon, dans le prolongement du contrat bourg centre Occitanie, puis de mutualiser le poste de Chef de Projet comme l'ont fait 13 autres communes sur 19 retenues dans ce programme dans l'Aveyron. Ceci aurait permis de réduire les coûts pour la commune et surtout de s'inscrire dans une dynamique moins "autocentrée" pour développer des projets structurants et cohérents avec l'ensemble du territoire du vallon.*

*- Aménagement quai du Cruou et place de la mairie: Cet aménagement est budgété à hauteur de 100 000€ pour refaire l'espace paysager devant la mairie et sur la place du quai Cruou (implantation de nouveaux végétaux, plantation d'arbres, création de murette, implantation d'un tonneau, ... ). Ce projet consiste essentiellement à revoir l'aspect esthétique et décoratif sans remettre en cause les objectifs initiaux réalisés par l'ancienne municipalité. Rappelons qu'initialement ce projet visaient à créer un lieu de convivialité en favorisant le mieux vivre ensemble, à sécuriser les piétons et à apporter une solution aux problématiques de stationnement en améliorant l'accès aux commerces et aux services du village. Nous jugeons cet investissement disproportionné par rapport à la nature du projet.*

*- Vidéo protection : projet qui n'est pas adapté pour résoudre des « incivilités » dans un village comme Marcillac (voir notre argumentation dans notre article du précédent bulletin municipal).*

*Enfin, pour l'ancien Presbytère, nous nous félicitons que ce projet porté par l'ancienne municipalité soit repris par la nouvelle équipe et nous approuvons ce beau projet structurant qui a pour objectif de créer un pôle culturel au cœur de Marcillac pour le territoire du vallon.*

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos questionnements sur la vie communale  
(marcillacencommun@gmail.com – Tél: 06.35.94.71.91).

## ● Centre Communal d'Action Sociale

### **Si vous êtes en difficulté le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de la commune de Marcillac peut vous aider.**

Le CCAS est un établissement administratif public composé de la façon suivante :

Un président : Le maire de la commune.

Un conseil d'administration : formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Le CCAS est cependant distinct de la mairie juridiquement et financièrement. Il dispose de son propre budget, séparé de celui de la commune. Il reçoit une subvention de la municipalité et gère son propre budget. Il peut recevoir des dons.

#### **Ses missions :**

- aider les personnes âgées ou en situation de handicap à remplir les formulaires administratifs nécessaires à des demandes d'aides, ou éventuellement les orienter vers des organismes de protection sociale.
- aider ponctuellement des personnes en difficulté sociale et financière. (exemples : alimentation, électricité, chauffage, cantine pour les enfants, voyage scolaire...). L'attribution et le montant de l'aide sont estimés au cas par cas et votés en CA.
- être à l'initiative d'actions sociales locales avec un large champs d'action.

#### **Comment s'y prendre pour le saisir ?**

Présentez-vous à la mairie vous serez reçu par l'agent d'accueil qui enregistrera votre demande ou contactez directement un membre du CCAS.

Votre demande est alors identifiée et qualifiée si elle s'inscrit dans le champ d'action du CCAS elle sera prise en compte rapidement :

- Soit par une aide financière directe.
- Soit par une orientation dans vos démarches administratives pour obtenir ces aides.
- Soit par une orientation vers les services et professionnels compétents.

Si vous êtes dans une situation particulièrement précaire ou complexe, un travailleur social prendra alors votre dossier en charge afin de déterminer les solutions potentielles.

Composition du CCAS de Marcillac : **C. Barret - R. Delétage - E. Douzou - D. Laurens - P. Léger - J. Ph. Périé - C. Puech - M.F. Simon**

## ● Cercle des Nageurs Causse et Vallon

Le club de natation CNCV (Cercle des Nageurs Causse et Vallon) est une association qui propose une pratique de la natation aux habitants des communes du Vallon pendant la période d'ouverture de la piscine de Marcillac du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

Après deux années marquées par une mise en train difficile, la saison 2021 a bien débuté. Ce début de saison tous les feux étaient au vert et dès le 1<sup>er</sup> juin jeunes et moins jeunes ont pu retrouver leur piscine.

Ce n'est pas moins de 83 jeunes nageurs répartis dans quatre groupes qui ont repris leurs entraînements de natation.

Comme les deux années précédentes ils ont retrouvé leurs entraîneurs : Stéphane Gomez et Willy Marty.

Le club compte également un groupe "master" réservé aux adultes qui se montre également très attractif avec 40 licenciés cette année.

La pratique de la natation promue par le club s'inscrit dans un esprit d'ouverture et de convivialité afin que chacun puisse trouver du plaisir à nager. Les soirées "cohésion" où les nageurs se retrouvent autour d'une collation à la piscine contribuent à favoriser le lien social et entretenir une bonne ambiance estivale.

L'intégration à un groupe de nageurs se fait après la validation d'un de nos entraîneurs, pour garantir la sécurité ; certains prérequis sont demandés.

En dehors des activités du club il est également proposé :

des séances d'apprentissage en cours privés pour les débutants enfants et adultes.

des séances d'aquagym, 2 fois par semaine qui débuteront le jeudi 8 juillet.

**Les personnes qui souhaitent rejoindre le CNCV, peuvent téléphoner au 06 70 50 78 78 (Lilian) ou se rendre directement à la piscine de Marcillac.**



## ● La Pointure du Vallon



Marie Sanhes a repris le magasin de chaussures de Marcillac.

Après un licenciement économique, Marie, décide de se lancer et de se mettre à son compte, avec l'appui d'Eliane Aymes qui tient à ce que son commerce perdure. Elle rénove le magasin, réorganise les rayons sans toutefois

tout chambouler et ajoute des produits nouveaux comme les parapluies, les sacs et bientôt les gants.

Initialement prévue le 15 avril l'ouverture du magasin ne se fera, comme les autres commerces dits « non essentiels », que le 19 mai. Marie, puisque beaucoup l'appellent déjà par son prénom, a attendu ce jour avec beaucoup d'impatience « comme un enfant qui attend Noël » dit-elle. En attendant elle s'est sentie « punie ».

Enfin le jour de l'ouverture arrive et le magasin ne désemplit pas « certains jours c'est la folie ». Agréablement surprise, Marie a senti que les clients étaient aussi contents qu'elle de la réouverture.

Dès le début s'engage une véritable proximité avec les clients qui apprécient le maintien de leur magasin et il lui semble que se crée une véritable relation avec eux. Certains lui posent des questions sur sa famille, demandent où elle habite, voire la tutoie. Certains lui racontent leurs histoires, de covid, de chaussures malmenées, abîmées, trouées ou mangées par le chien. Elle fait connaissance avec les familles.

Marie ne regrette pas son choix, elle a été très bien accueillie à Marcillac. C'est sûrement dû aussi à son sourire et son amabilité.

## ● L'artiste au travail à la salle des fêtes

Depuis de nombreux mois, des graffitis défigurent la façade sud de la salle des fêtes côté Pont Rouge. Différentes solutions ont été envisagées pour faire disparaître ces tags disgracieux. Plutôt qu'une simple couche de peinture pour recouvrir les dégradations il a été décidé de mettre en place un dessin mural.

La proposition retenue pour rendre cette façade plus attrayante est de réaliser une fresque qui rappelle notre terroir. André Cabrol, peintre local a proposé ses talents d'artiste pour exécuter cette œuvre.

Les travaux devraient se terminer fin juillet.

Espérons que celle-ci sera respectée par les individus en mal d'expression.



## ● Journée des associations

Suite à la conjoncture sanitaire de l'an dernier, cette manifestation n'a pu avoir lieu.

Cette année, nous souhaitons mettre en place cette journée des associations le samedi 4 septembre 2021.

C'est l'occasion de rencontrer les dirigeants, bénévoles et adhérents des nombreuses associations présentes sur notre territoire qui vous expliqueront ou vous feront découvrir leurs activités.

Nous concluons cette journée par un moment de convivialité...

comme on les aime dans le vallon.

## ● Naissance d'une association

*Lou Bringaires*



Une nouvelle association vient de voir le jour cette année sur Marcillac-Vallon.

Elle s'appelle « lou Bringaires » et a comme objectif de créer des animations/manifestations au sein du village.

Son organisation :

Co-Président :

Sichi Bruno ; Rybak Cédric

Secrétaire :

Froment Véronique ; Marty Brigitte.

Trésorière :

Rydzewski Dominique

Nous les remercions pour leur engagement.

Retrouvez l'actualité municipale sur  
[marcillacvallon.com](http://marcillacvallon.com)

## ● Friperie au profit de la Banque Alimentaire

Le 5 juin dernier, l'association Conques-Marcillac-Solidarité a organisé une friperie au profit des bénéficiaires de la banque alimentaire. Les nombreux dons en vêtements, linge de maison, jouets, livres, ..., ont permis de constituer un stock assez conséquent pour permettre l'organisation de cette friperie.

Le prix étant libre, chacun a pu choisir ce qui lui plaisait et donner ce qu'il voulait.

Les amateurs de friperie sont venus nombreux et ont été généreux. La somme récoltée va permettre de proposer aux bénéficiaires, en plus des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, d'entretien ou autres selon les besoins.

Devant ce succès l'association envisage de réitérer cette opération.



## ● Saint Bourrou



Cette année encore la fête foraine du village n'a pas eu lieu.

Le comité des fêtes a toutefois tenu à donner un air de fête à ce week-end en offrant un spectacle aux enfants et aux quelques adultes présents. L'association RegArts est venue proposer une initiation au cirque.

Le lundi, pour tenir compte des contraintes sanitaires, un défilé, sans char ni musique, comprenant l'Eschansonnerie, des vigneron, des élus et quelques spectateurs, est parti de la place des pénitents jusqu'à la chapelle de Foncourrieu. Là, le cortège a retrouvé quelques autres participants pour assister à une messe, suivie de l'intronisation de cinq personnalités locales.



Les intronisés sont les trois nouveaux maires élus en 2020, Daniel Joulia (Sénergues), Jean-Philippe Périé, Guy Vissec (Saint Félix de Lunel) ainsi que le nouveau directeur du crédit agricole de Marcillac-Vallon, monsieur Stéphane Naujac et le frère Jean Daniel du prieuré de l'abbaye Sainte-Foy de Conques. À l'issue de la cérémonie, les vigneron ont fait déguster (avec modération !...) leur vin aux personnes présentes, dans le respect des gestes barrières.

## ● Foire aux vins

Le prochain rendez-vous est fixé au 13 août pour la foire aux vins qui, cette année sera exceptionnelle et réservera quelques surprises aux visiteurs.

## ● Sport Quilles Marcillacois

Le sport Quilles Marcillacois a été créé en 1963. Il compte actuellement 45 licenciés répartis en huit équipes : quatre équipes séniors hommes, trois équipes séniors femmes, une équipe juniors, une équipe adolescentes.

Les quilles de 8 rattachées à la Fédération Française de Bowling et sport de Quilles représentent le second sport pratiqué en Aveyron, derrière le Foot, avec près de 4500 licencié(e)s.

L'École de quilles de Marcillac créée en 1991 rassemble cette année une quinzaine de jeunes à partir de 8 ans. Les entraînements se déroulent le jeudi de 17h45 à 18h45 et les compétitions sous forme de « plateaux inter clubs » le vendredi en fin d'après-midi sur les terrains du secteur « Vallon Dourdou ».

La réputation des quilles de 8 c'est la convivialité avant tout avec un niveau sportif qui ne cesse de progresser répondant ainsi aux différentes attentes des joueuses et joueurs. D'avril à août le son si caractéristique des quilles de bois entrechoquées résonne aux quatre coins du département (et de la capitale) lors de compétitions allant du championnat district jusqu'au championnat de France.

À Marcillac la saison est rythmée notamment par l'organisation du fameux challenge du Mansois qui réunit chaque année à l'Ascension plusieurs centaines de joueurs licenciés et amateurs autour du non moins fameux repas à la truite.

Si vous êtes curieux(se) de découvrir ce sport traditionnel et génial, intéressé(e) pour le pratiquer en compétition, pour partager son ambiance unique, participer à la vie du club riche de moments conviviaux alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Marie Zabrocki (0634984526) –Pascale Féral Rols (0675789421)

## ● Jo le mégot

Plusieurs résidents de la maison de retraite Saint Joseph ont souhaité participer à un concours de dessin initié par la Jeune Chambre Economique (JCE) de Rodez. L'objectif était de concevoir une affiche visant à sensibiliser les citoyens à l'impact du mégot sur notre environnement. Les mégots ainsi collectés seront recyclés par une entreprise Bretonne en mobilier urbain et l'affiche retenue exposée durant un mois sur les panneaux d'affichage de la ville de Rodez.

Voilà donc les aînés Marcillacois partis à la recherche de « Jo le mégot » !

L'adage dit « ce n'est pas la destination qui compte, mais le chemin parcouru ». C'est bien le cas de ce projet qui est une œuvre collective. En effet, « Jo le mégot » a été piloté par Audrey, l'animatrice, accompagnée de Candie, arthérapeute. Au cours des séances d'expression collective, l'idée est née du souvenir d'un résident originaire de la Vendée racontant « qu'au puy du fou, des oiseaux ont été dressés afin de récupérer les mégots jonchant le sol des scènes extérieures après les spectacles ». De cette idée sont nés l'ensemble des composants de l'œuvre finale.

Sans doute, ce cheminement a-t-il été perçu par le jury qui s'est prononcé « à l'aveugle », puisqu'il a décerné la 3ème place aux résidents, pour leur affiche dénonçant la pollution des mégots à la plage et encourageant au recyclage.

La remise des prix a eu lieu le 25 mai, en présence de la première Adjointe de la ville de RODEZ. Seuls deux représentants ont pu faire le déplacement. Aussi, la JCE a décidé de venir à la rencontre des artistes vendredi 4 juin à St Joseph afin de leur remettre l'affiche grandeur nature et fêter ce prix. Les résidents ont particulièrement apprécié de travailler de manière intergénérationnelle avec la JCE, ces « leaders citoyens », par-delà les âges. La JCE quant à elle a découvert l'action citoyenne en EHPAD.

Toutes les générations participantes ont pu constater que certains de nos aînés conservent et cultivent leur jeunesse et leur ouverture d'esprit ; qu'ils ont envie de contribuer, en tant que citoyen au bien vivre ensemble. Nos concitoyens âgés ne représentent pas seulement notre histoire ; ils participent aussi à notre avenir !



## ● Retour du tableau de Saint Bruno

En 1914, au tout début de la « Grande Guerre » la famille Foulquier de Grand-Combe offrit à Notre-Dame de Foncourrieu, protectrice de la vigne et des enfants du Vallon de Marcillac, un important tableau représentant la « Vision de St Bruno », fondateur du monastère de la Grande Chartreuse dans les Alpes. Cette grande peinture de 1,85 m par 1,32 m était jusqu'alors en place dans le retable de la petite chapelle domestique de la maison de vignes que la communauté des Chartreux de Rodez possédait jusqu'en 1791 dans la vallée de Grand-Combe.

Saint Bruno y est représenté, lors d'une vision, recevant des mains de St. Pierre et en présence de Marie et de l'enfant Jésus, le « Petit Office de la Vierge » que les moines devront réciter chaque jour.

Pendant une centaine d'années, ce tableau, en très mauvais état, mal exposé dans la chapelle, n'a guère attiré les regards des pèlerins et des visiteurs. Il a fallu l'œil exercé de Pierre Lançon, bibliothécaire-archiviste de Conques pour, lors d'une visite impromptue, en relever la qualité et en retrouver la signature : Pougeol, et la date : 1698 ! Joseph Pougeol (1655-1717) est un peintre, originaire de Chaudes-Aigues, qui, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, a produit un grand nombre d'œuvres que l'on peut voir dans beaucoup d'établissements religieux en Rouergue et jusque sur les plafonds de l'Évêché de Rodez.

À la suite de cette « redécouverte » par Pierre Lançon, l'inscription à l'Inventaire des Monuments Historiques, puis la restauration complète de cette œuvre, ont été réalisées grâce à l'Association des Amis de Foncourrieu et le soutien du Conseil Départemental de l'Aveyron et de la D.R.A.C.

« Ce tableau séduit d'emblée par sa composition originale, par le traitement délicat et la facture soignée des personnages représentés, par l'utilisation d'une subtile gamme chromatique, parfaitement maîtrisée, autour de nuances de bleu, de jaune, de rouge, d'orangé et de blanc. » (P. Lançon- Études Aveyronnaises).

Désormais parfaitement restaurée et bien éclairée, cette « Vision de St Bruno » peut être admirée, par tous, dans la chapelle. Marcillac doit s'enorgueillir dorénavant de cette nouvelle œuvre d'art qui ne dépare pas le somptueux écrin que représente la chapelle de Notre Dame de Foncourrieu.



## ● Festivités du 14 juillet

La levée progressive des restrictions sanitaires va permettre des célébrations de la fête Nationale plus festives. Cette année le feu d'artifice sera de retour pour enfin retrouver la magie de ses illuminations.

Les animations prévues à ce jour sous toute réserve :

Défilé avec l'Harmonie - Repas sous les platanes (sur réservation), - Retraite aux flambeaux.

« Lou Bringaires » en charge de l'organisation précisera le détail de ces manifestations qui sera rappelé sur le site de la mairie et le panneau d'information.

# ● Une nouvelle centenaire

## les cent ans de Mme UNAL Juliette

Entourée de ses trois enfants et leurs épouses, Madame Juliette UNAL a fêté ses 100 ans le 3 juin dernier à l'EHPAD Saint Joseph à Marcillac où elle réside depuis 2015. L'anniversaire s'est déroulé en petit comité en raison du contexte sanitaire, mais cela n'a en rien altéré ce moment d'émotion et de tendresse.

Madame Juliette UNAL est née le 3 juin 1921 à Novis commune de Recoules Prévinquières près de Séverac le Château, d'une fratrie de 6 enfants. Sa maman, Virginie, était directrice d'école et son papa, Frédéric, était charpentier.

Elle a épousé Georges LAVABRE en 1944, elle a tenu une épicerie, puis une mercerie, alors que son mari sillonnait les routes aveyronnaises comme marchand ambulancier. Elle travailla ensuite à l'usine Robert BOSCH de Rodez où elle terminera sa carrière professionnelle.

Devenue veuve, elle se remarie en 1976 avec Adrien UNAL, patron d'une scierie à Auzits. A la retraite, ils rejoignent St Christophe où Adrien décède en 2001.

Les enfants de Juliette UNAL dressent un portrait affectueux de leur maman en retraçant son long et beau parcours. Ils soulignent une personnalité souriante, l'œil pétillant, coquette, elle conserve ce regard vif et malicieux malgré son siècle de vie.



## Naissances

### TIPHAGNE D'ALEO

Luna, Marilyn, Christine 03 avril 2021

## Mariage

### MONTEIRO Chrystel / CAYZAC Etienne

29 mai 2021

### ESPALIEU -RIVIERE Marine / VIGIÉ Pierre

19 juin 2021

## Services Publics

### MAIRIE

Courriel : [mairie@marcillacvallon.fr](mailto:mairie@marcillacvallon.fr)

Site internet : [marcillacvallon.fr](http://marcillacvallon.fr)

Téléphone 05 65 71 72 25

### Horaires d'ouverture du secrétariat

- Lundi 8H30 / 12H30 et 13H30 / 18H30
- Mardi 8h30 / 12h30 (fermé l'après-midi)
- Mercredi 8H30 / 12H30 et 13H30 / 17H30
- Jeudi 8h30 / 12h30 (fermé l'après-midi)
- Vendredi 8H30 / 12H30 et 13H30 / 17H30

Permanence des élus : dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h.

### COM. de COM. CONQUES -MARCILLAC

La maison du territoire

28 avenue Gustave Bessiere Tél. : 05 65 71 86 20

Courriel : [contact@cc-conques-marcillac.fr](mailto:contact@cc-conques-marcillac.fr)

### DECHETTERIE ( route de Malviés)

Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

## Décès

<b>CARLIER Didier</b> , 21 mars	Rodez
<b>POU Div. COURTY Jeanne</b> , 27 mars	Marcillac
<b>BOYER Lucien</b> , 25 mars	Rodez
<b>ANDRIEU Vve. ESTURGIE Marcelle</b> , 26 mars	Rodez
<b>LUFU Jeanne</b> , 28 mars	Marcillac
<b>AZAM Noëlie</b> , 30 mars	Marcillac
<b>GARCIA Vve. SZABO Annie</b> , 31 mars	Marcillac
<b>FABRE Epse. CAUSSE Emmanuelle</b> , 07 avril	Decazeville
<b>PONS Georges</b> , 19 avril	Marcillac
<b>MOULY Albert</b> , 24 avril	Marcillac
<b>BRUEL Elie, Paul</b> , 05 mai	Marcillac
<b>PÉRIÉ Yvonne</b> , 12 mai	Marcillac
<b>PÈGUES Vve. BRUEL Rose</b> , 12 mai	Marcillac
<b>DHONNEUR Jean-Louis</b> , 14 mai	Marcillac
<b>COUSTOU Germain</b> , 14 mai	Marcillac
<b>LAHORGUE vve. GRIMAL Jacqueline</b> , 27 mai	Marcillac
<b>FOULQUIER vve. FUALDÈS Fernande</b> , 02 juin	Marcillac
<b>DOMERGUE Vve. ESTRADÉ Odile</b> , 02 juin	Rodez
<b>DÉLÉRIS Gérard</b> , 17 juin	Toulouse
<b>NOËL Pierre</b> , 19 juin	Marcillac
<b>CANTALOUBE Vve. VIDALENQ Raymonde</b> , 25 juin	Marcillac
<b>HERMET veuve BONAL Yvette</b> , 27 juin	Marcillac